



MOTORLAND CLASSIC FESTIVAL'18

SOMMAIRE

1. RÈGLEMENT
2. ANNEXES
 - i. ANNEXE 1 - BRIEFING
 - ii. ANNEXE 2 - MOTORLAND CLASSIC PARADE

RÈGLEMENT

- Art 1 : Organisateur : Le "Motorland Classic Festival" est organisé par Motorland Aragón (Désormais "l'organisateur").
- Art 2 : Définition : Le "Motorland Classic Festival" est une réunion amicale de véhicules classiques qu'aura lieu les jours 2, 3, 4 Novembre 2018. Différentes activités incluses dans les installations de Motorland Aragón.
- Art 3 : Démonstration : Les démonstrations du "Motorland Classic Festival" donnent la possibilité aux participants de rouler aux circuits de Motorland Aragón avec ses véhicules antiques après de que votre demande d'inscription a été validée et acceptée par l'organisation. Une fois validée et acceptée , l'inscription ne sera pas remboursable en aucun cas. *Pour l'impossibilité d'assister à l'événement non plus.*
- Art 4 : Inscriptions: Pour être admis dans les « tandas », Il faudra envoyer soit par email ou par fax le formulaire d'inscription complètement rempli, avec le justificatif de virement bancaire avant le mercredi 31 octobre. Les Inscriptions reçues hors délai peuvent être refusées ainsi que les incomplètes. La place sera réservée uniquement si les conditions mentionnées ont été respectées.
- Art 5: Véhicules admis: Tout le véhicule (voiture ou moto) en bon état sera admis au "Motorland Classic Festival, selon sa configuration usine et date antérieur au 31/12/1993, une fois validée et acceptée la demande d'inscription par l'organisateur. La décision de l'organisation sera indéniable par rapport aux véhicules choisis. *L'organisation pourra refuser les véhicules que présentent anachronismes d'aspect ou caractéristiques différentes du model original ou les véhicules que peuvent paraître dangereux, sans justifier. L'organisateur se réserve le droit d'admettre les véhicules fabriqués en date postérieur au 31/12/1993 quand l'incursion soit possible au festival, par rapport à la technique, histoire ou qualité de présentation.*

- Art 6: Groups : L'organisation fera la distribution des véhicules en groups selon les paramètres déterminés dans les formulaires d'inscription des différents circuits.
- Art 7 : Équipement : Les participants dans les *tandas* de pilote autant que de copilote (uniquement en cas de voiture), doivent respecter ce que c'est indiqué ci-dessous :
 - *Pilote Moto:*
 - Casque Homologué
 - Combinaison en cuir (une ou deux pièces) ou en cordura avec protecteur
 - Gants en cuir
 - Bottes en cuir
 - *On recommande spallier*
 - *Pilote Side - copilote Side:*
 - Casque Homologué
 - Combinaison en cuir (une ou deux pièces) ou en cordura avec protecteur
 - Gants en cuir
 - Bottes en cuir
 - *Pilote ou copilote voiture compétition :*
 - Casque homologué obligatoire
 - Combinaison ignifuge (recommandable)
 - Gants et bottes (recommandable)
 - *Pilote ou copilote autres voitures :*
 - Casque homologué
- Art 8 : Attitude en piste : Pendant les temps des "tandas", on doit respecter à tous les participants, les règles et indications définies pour le directeur de course ainsi que pendant le Briefing obligatoire, horaire, signaux lumineux en

piste, drapeaux, etc. N'importe quelle manifestation ou actuation contre les règles peut signifier l'exclusion du participant dans les tandas.

- Art 9: Accès à la piste: Tout le véhicule aura accès à piste par catégorie, d'accord avec l'horaire défini et la couleur distinctive de tanda attribuée après les vérifications administratives et Briefing obligatoire. L'accès à piste est interdit généralement pour les partenaires, sauf les copilotes (en cas de voiture). L'accès à pit lane est interdit pour les véhicules auxiliaires, les mineurs de 16 ans, pour les animaux, etc.

Pour l'accès à piste, le pilote autant que le copilote, doivent signer la clause de non-responsabilité (disclaimer). L'accès est interdit pour les copilotes mineurs de 16 ans.

On fera l'accès à piste par la porte située entre le box numéro 24 et numéro 25.

La sortie à piste sera effectuée par la sortie situé juste à côté de la tour de control.

Il aura personnel en piste pour aider et indiquer aux pilotes cette dynamique.

L'organisation réserve le droit à modifier ce directives.

- Art 10: Vérifications:

- Vérifications administratives : Il est obligatoire pour tous les participants, soit pilote ou copilote, de venir à l'office du Paddock (Paddock General Office) pour formaliser l'inscription. Dans ce process, les variations, les horaires ainsi que l'adhésif distinctif et l'emplacement du box sera communiqué. Cete office sera ouverte de 07:00h jusqu'à fin session.
- Vérifications Techniques : Un examen visuel général du véhicule aura lieu pour déterminer le bon état et les possibles risques que l'on peut occasionner aux autres. Cependant, cet examen ne excepte pas au

participant de sa responsabilité pour s'assurer du bon fonctionnement des mécanismes de frein, direction, le bon état des pneus, absence de fuites de l'huile et autres liquides, fixation solide des échappement et d'autres éléments que peuvent présenter un danger pour le pilote et les autres.

- En cas de voiture, l'usage de ceinture de sécurité est indispensable pour accéder à piste.
- L'organisation pourra refuser la sortie à piste à tous les véhicules que suscitent des doutes de sécurité, sans rembourser le paiement de l'inscription. Le participant qui sorte à piste avec un véhicule sans respecter les conditions ou avec un véhicule différent de ce mentionné à l'inscription peut être exclu.
- Art 11: Briefing obligatoire: Les participants recevront un Briefing écrit, où le règlement basique de sécurité et le fonctionnement de la journée sont indiqués. Il est obligatoire de le lire.
- Art 12 : Assurance des participants : La responsabilité des organisateurs est limitée à ce qui indique la police dans l'assurance et peuvent être consulté par les participants. La responsabilité par l'usage des véhicules à l'égard de tiers n'est pas garantie par cette assurance ainsi que les dégâts matériels produits par le véhicule non plus. Ils ne sont pas inclus les dégâts produits au Paddock, ni dans l'accès à les installations non plus. Les participants doivent s'assurer de l'extension des garanties suscrites par ses assureurs par rapport à la circulation par les voies privées. (Circuit des voitures en cas de preuve non réglementé). Les participants s'engagent à assumer personnellement les dégâts que peuvent être occasionner dans l'infrastructure du circuit. Les organisateurs ont souscrit une assurance qui couvre les dégâts corporels (décès, invalidité et dégâts physiques) subis au circuit pendant les tours (tandas) de l'événement pour chaque participant.
- Art 13 : État de santé : Les participants du "MotorLand Classic Festival" déclarent au temps de l'inscription, n'avoir pas la connaissance d'avoir une maladie que puisse mettre en danger aux participants. Les participants ayant

un handicap, doivent le communiquer à l'organisation au temps d'envoyer la demande d'inscription.

- Art 14: Matériel confié: Le matériel loué aux participants que soit détérioré ou disparu, sera facturé aux mêmes. Si on a besoin d'un box, on doit demander à l'organisation avant le début de l'événement.
- Art 15: Photos et tournage: Les photographies et les vidéos avec destination commerciale, doivent être autorisés par l'organisation. D'autre côté, les participants, dans l'inscription acceptent être photographiés et filmés pour l'organisation à but commercial et publicitaire. Les participants peuvent faire des photographies et des tournages au Paddock et Pit lane. L'accès aux allés et la zone de public est interdit hormis les zones habilitées.
- Art 16: Publicité: Les organisateurs peuvent conclure des accords avec des firmes et montrer leur publicité où ils l'estiment approprié. La publicité des boissons alcooliques et du tabac est interdite
- Art 17 : Objets et brochures : Il est strictement interdit de faire distribution d'objets et brochures, hormis les clubs dans les espaces réservés et avec du permis de l'organisation.
- Art 18 : Espace des Clubs : Les clubs auront un espace habilité. À travers de l'inscription, si possible, l'organisateur réservera un espace destiné aux clubs. Pour accéder à la réservation, il est nécessaire la représentation comme minimum de 2 ou 10 motos. Les clubs acceptent que la participation au "MotorLand Classic Festival" est susceptible d'affecter l'image de cet événement et des organisateurs. Par conséquent, ils s'engagent à respecter la réglementation de l'activité et garantir la responsabilité à l'égard des tiers en cas de non-respect. En particulier, à éviter les situations de risque dans son espace pour les membres et les invités. L'entrée aux espaces des clubs sera libre et ouverte à tous les visiteurs. Il est permis l'usage comme espace d'entrepôt ou atelier, *à condition que ce soit dissimulé en forme approprié et les travaux que peuvent gêner les visiteurs soient évités. L'organisateur*

pourra refuser les inscriptions que ne correspondant pas à l'esprit de l'événement.

- Art 19 : Parking, circulation et feux Les participants ainsi que les compagnons, respecteront les signalisations. Les déplacements dans l'intérieur, seront à lente vitesse et on respectera le plan de circulation et distribution du parking. Il est interdite la circulation des enfants sur tout véhicule et ne préjuge pas la responsabilité des parents, qui seront les responsables en cas d'accident. Il est obligatoire le port du casque au Paddock. Il est interdit de faire du feu dans toutes les installations du circuit. (Paddock, box, Pit lane, etc.)
- Art 20 : Dégâts et vols : L'organisation ne sera pas responsable en aucun cas, des dégâts ou vols aux véhicules, caravanes ou n'importe quel élément dans la journée de son arrivée jusqu'au final.
- Art 21 : Annulation de l'événement : Les participants s'engagent à ne réclamer pas une indemnisation. La pluie ne sera pas motif d'annulation. Dépendra du directeur de course. MotorLand n'assumera pas en aucun cas des coûts supplémentaires. L'organisation se réserve le droit de canceller l'événement jusqu'à 30 jours avant. Dans ce cas, le remboursement des quantités aux participants sera effectué. Les participants s'engagent à ne réclamer pas l'indemnisation à l'organisateur.
- Art 22 : Annulation de tanda : Si MotorLand se voit obligé à suspendre un tour (*tanda*) pour les travaux réalisés sur la piste du à un accident, panne, huile sur piste, etc. Ce temps-là ne se récupèrera pas. MotorLand ne se fait pas responsable de ces annulations.
- Art 23: Disclaimer: Il est obligatoire de retourner et signer le Disclaimer avec les documents pour l'accès à piste. La signature doit être originel.



- Art 24: Règlement: L'événement se déroulera de manière amicale, et les participants sont invités au respect dans une ambiance conviviale. Avec la signature du formulaire d'inscription, chaque participant accepte le règlement, les conditions du Disclaimer ainsi que les normes établies au document du Briefing.



Ctra A-2404 km 1., km 1
44.600 Alcañiz, Teruel (Spain)
tel. +34 978835548 fax +34 978835549
deporte@motorlandaragon.com www.motorlandaragon.com

- ANNEXE 1

BRIEFING

- **Longueur du Circuit** : 5344,53m-5077,65m Au sens de rotation antihoraire.
 - **Nombre de virages**: FIA 18. (10 à gauche et 8 à droite) - FIM 17. (10 à gauche et 7 à droite).
 - Accès à piste à la fin du Pit-lane, contrôlé par des feux :
 - Rouge**. Pit-lane fermé.
 - Vert**. Pit-lane ouvert.
 - Bleu** (flashing blue). Pit-lane ouvert. Intégration à la piste avec de la précaution, car il y a de la circulation.
 - Accès à Pit-lane de la piste. Quittez la piste côté gauche après de dépasser le virage 18, en indiquant la manœuvre aux autres participants.
 - La limite de vitesse au Pit-lane est de 60 km/h.
 - La signalisation sur piste des 9 feux distribués aux longueurs du circuit.
- Significat des lumières :
- Lumière jaune**. Il y a eu un accident (panne ou accident) d'un participant. Il est obligatoire de ralentir la vitesse jusqu'à trouver le prochain feu en lumière verte.
- Lumière verte**. Nous avons dépassé l'accident et on peut reprendre le fonctionnement normal car la piste se trouve en conditions normales.
- Lumière rouge** (deux pour chaque feu plus le pont du but).
- a)** Il y a eu un accident grave sur la piste et on doit ralentir la vitesse et se diriger avec de la précaution au Pit-lane.
 - b)** Le temps de notre série « tanda » est terminé et on doit se diriger avec de la précaution au Pit-lane. Quand on voit les lumières rouges au n'importe quel feu, on ne doit pas faire un tour de plus au circuit, sinon abandonner la piste quand on arrive au Pit-lane.
- Jusqu'à tous les participants ne sortent pas d'un tour (tanda), on ne permet pas l'accès de la prochaine série (tanda). Il est très important qu'on respecte les lumières rouges des feux et se diriger au pit-lane quand on les voit.



- En cas de "panne", **on ne doit pas se détendre**. On arrête sur un côté pour éviter déranger aux autres, on essaie de diriger notre véhicule à les portes de la voie de service (identifiées en blanc et vert) Un fois-là, l'équipe de secours nous amènera au Paddock.
- En cas de panne moteur ou boîte vitesse, il faut quitter la piste le plus rapidement possible en nous garent hors des limites à piste pour éviter fuite d'huile, etc.
- En cas d'accident, on nous placera lieu sûr, après les gardes, dès que c'est possible pour éviter des dangers pour nous-mêmes et les autres en attendant l'équipe de secours. Si on reste au lieu de l'accident, on peut générer un danger pour tout le monde.
- Si on a difficulté à composer un virage, on doit partir pour l'évasion et retourner sur piste, toujours en observant la circulation qu'il y a.
- Si pour quelque raison on a circulé lentement, on ne doit pas prendre les contours pour éviter de créer un danger pour les autres, particulièrement dans les virages sans visibilité.
- Il est interdit de rouler en sens inverse.
- Il est **obligatoire** le porte de casque, combinaison, gants, etc. pour l'accès à piste.
- Il est **interdit de faire des exhibitions**, tant au Paddock que sur piste.
- Il est **interdit de fumer** dans les boxes et au Pit-lane.
- L'accès au Pit-lane est **interdit aux mineurs de 16 ans**.



- ANNEXE 2

CLASSIC PARADE

► Le Classic Parade est un défilé de véhicules classiques réalisé au circuit de vitesse sur le tracé FIM.

► Il aura lieu le 3 Novembre (Voir horaire)

► Cette exhibition permettra l'accès à tous les véhicules classiques qui le souhaitent, ou soient participants dans les tandas ou pas, en forme ordonnée et contrôlée. Ces personnes que ne soient participant au "tandas" devront se présenter à l'Office de Paddock.

► L'entrée sera réalisée par la porte verte située entre les box 24 et 25 en forme ordonnée.

1º.-Accès des clubs inscrits d'accord à l'horaire décrit par l'organisation et l'ordre préalablement communiqué.

2º.- Accès des participants individuels.

3º.- Accès d'autres véhicules classiques que le souhaitent.

► L'entrée contrôlée sera réalisée par les véhicules de secours jusqu'au lieu déterminé par l'organisation où les véhicules seront ordonnés en quatre rangées.

► Il se fera deux tours complets au circuit.

Il est nécessaire de s'inscrire préalablement à l'office de course (Paddock General Office). Au lieu de l'inscription un bracelet sera donné aux participants qui servira comme accréditation pour l'entrée. Tous ces qui ne présentent pas le bracelet n'aura accès à l'événement.

► Plus de renseignements à l'office de Paddock au jour de l'événement.